

Zoom naturaliste :

La Littorelle à une fleur

La Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) est une petite plante très discrète haute de seulement 3 à 10 cm. La présence de cette plante peut être indicatrice de l'existence de l'habitat de berge exondée à littorelles (voir page centrale).

Il s'agit d'une espèce aquatique qui se développe uniquement sur les berges de plans d'eau (voire de rivières) possédant un sol plutôt acide et pauvre en nutriments.



Littorelle

La littorelle à une fleur se présente sous la forme d'une petite touffe de feuilles. Lorsque la plante est émergée, celles-ci sont de forme semi-cylindrique et de couleur verte. Lorsqu'elle est immergée, les feuilles sont de forme cylindrique et prennent une couleur plus jaunâtre.

Si cette plante reste immergée dans l'eau la plupart du temps, elle ne peut se reproduire que lorsque le niveau d'eau baisse et qu'elle se retrouve au sec en période estivale (phénomène d'exondation*). Ce n'est qu'à ce moment qu'elle peut produire ses fleurs.

L'espèce est protégée en France métropolitaine. Il est donc interdit de la détruire, la prélever, la vendre ou l'acheter.



Fleur mâle de littorelle

Ça s'est passé près de chez vous

Au cours de l'année 2017, une étude visant à dresser la liste des espèces de chauves-souris fréquentant le site Natura 2000 de la Vallée du Branlin a eu lieu. L'objectif était de combler le manque important de connaissances du docob* sur ce groupe d'espèces.

Cette étude a permis de révéler que le site Natura 2000 est fréquenté par au moins 21 espèces différentes dont 7 d'intérêt communautaire* ce qui représente une diversité élevée. L'étude a également permis de mettre en avant le fait que si certaines de ces espèces sont très communes (par exemple : la Pipistrelle commune), d'autres sont très rares comme le Minioptère de Schreibers.

Ces résultats viennent confirmer que le territoire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre possède un enjeu et une responsabilité forts pour ce groupe d'espèce.



Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)



Plus d'infos sur :

<http://puisaye.n2000.fr>

Contact

Communauté de communes de Puisaye-Forterre
Cécile LEMOINE - Chargée de mission Natura 2000
rue Raymond Ledroit
89170 SAINT-FARDEAU
03-86-74-19-19
naturapuisaye@yahoo.fr

Directeur de publication : Jean-Philippe SAULNIER ARRIGHI
Conception et réalisation : Cécile LEMOINE
Crédits photographiques :
C. FOUTEL, C. LAURENT et C. LEMOINE (Communauté de communes de Puisaye-Forterre) et L. ARTHUR
Juillet 2018

Avec le soutien financier de :



N° 6
Juillet 2018



Lettre d'information des sites Natura 2000 portés par la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Édito

Depuis la dernière lettre d'information, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre a poursuivi sa mission de mise en œuvre des sites Natura 2000.

L'étude sur les chauves-souris dont je vous avais parlé dans le précédent numéro s'est bien déroulée, dépassant même nos espérances (voir l'article en 4ème page). Elle nous a confirmé que notre beau territoire possède une biodiversité riche et rare pour ce groupe d'espèces. Les résultats récoltés vont nous permettre de mieux prendre en compte ces espèces à enjeux dans nos actions.

Dans cet objectif, un projet pédagogique a été élaboré puis mis en place avec la classe de CE2 - CM1 - CM2 de l'école de Saints-en-Puisaye. Ce projet a permis aux élèves de découvrir les chauves-souris de leur territoire par le biais d'animations ainsi que de contributions à des projets participatifs tels que Vigie-Nature, programme du Muséum national d'histoire naturelle. Ce projet a remporté un vif succès aussi bien auprès des élèves que de leur enseignante et fera l'objet d'un article dans un prochain numéro.

Concernant les projets à venir, la Communauté de communes travaille sur la mise en place d'une étude visant à améliorer les connaissances sur les tourbières.

De plus, des fonds étant disponibles, elle va également proposer à des propriétaires situés en zone Natura 2000 de mettre en place des actions concrètes en faveur du programme et pouvant être subventionnées jusqu'à 100% des dépenses engendrées.



Jean-Philippe SAULNIER ARRIGHI
Président de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Sommaire

Édito.....	1
Décryptage.....	2
Evolution des sites Natura 2000.....	2
Zoom sur un habitat d'intérêt communautaire.....	3
Zoom naturaliste.....	4
Ça s'est passé près de chez vous.....	4



* Vocabulaire

- Docob : Document d'objectifs. Il s'agit du document d'orientation et de gestion d'un site Natura 2000.

- Exondation : Sortie hors de l'eau, de manière temporaire, d'un espace précédemment sous l'eau.

- Intérêt communautaire : Se dit des espèces sauvages et des habitats naturels visés par Natura 2000.

- Structure porteuse : Structure chargée de mettre en oeuvre le docob d'un site natura 2000. Peut aussi être appelée structure animatrice.

Chiffres

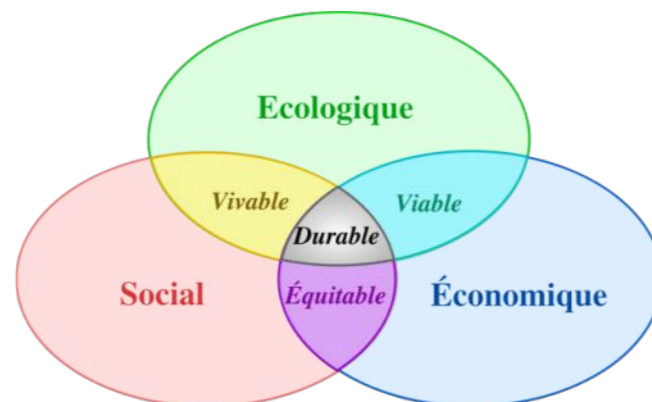
- Nombre de sites Natura 2000 de l'Yonne possédant un docob : 10 sur 11

- Nombre de sites Natura 2000 de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre possédant un docob : 6 sur 6.

Décryptage : Quel est le but du docob* d'un site Natura 2000 ?

Un docob* a pour rôle de guider la structure porteuse* dans la mise en oeuvre du programme Natura 2000 sur le site qui la concerne.

Le but du programme Natura 2000 est le suivant : assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces sauvages d'intérêt communautaire* ciblés (voir lettre d'information n°5). De plus, le programme Natura 2000 étant une démarche de développement durable, son but doit être atteint en prenant également en compte les activités sociales et économiques.



Le docob* est la déclinaison de ce but à l'échelle d'un site Natura 2000. Elle se fait par le biais des objectifs et des mesures identifiés dans le document (voir lettre d'information n°3) et répond aux enjeux locaux (écologiques mais également économiques et sociales).

Un bon docob* permet à la structure porteuse de savoir quels objectifs elle doit atteindre et quelles actions elle doit mettre en oeuvre pour cela. De plus, les mesures sont hiérarchisées entre elles ce qui permet de savoir de manière efficace où se situent les priorités et donc sur quelles actions la structure porteuse doit axer son travail ainsi que les enveloppes financières disponibles.

Zoom sur deux habitats d'intérêt communautaire Les berges exondées à littorelles



Laîche tardive (*Carex viridula*)

Codes Natura 2000 officiels : 3110 et 3130

Ces deux habitats, souvent imbriqués, se présentent sous la forme d'une végétation rase. Ils sont composés d'espèces végétales peu spectaculaires et discrètes, bien que certaines d'entre elles se révèlent rares voire protégées. Parmi les espèces caractéristiques de ces milieux nous pouvons notamment citer : la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), la Cicendie naine (*Exaculum pusillum*), la Renoncule flamette (*Ranunculus flammula*) ou encore le Pourpier d'eau (*Lythrum portula*).

Pour pouvoir s'exprimer, et perdurer, les habitats de berges exondées à littorelles ont besoin de conditions très strictes. Ils ne se développent que sur des berges de plans d'eau ou de rivières ayant pour particularité d'être exondées*, de manière naturelle (période d'étiage) ou artificielle, de la saison estivale au début de l'automne. Ces berges doivent également posséder un sol acide, pauvre en nutriments (oligotrophe), ensoleillé et en pente douce.



Baldelia fausse renoncule (*Baldelia repens*)

Ces habitats sont présents en Puisaye mais uniquement sur quelques rares étangs dont certains, gérés par Voies Navigables de France, sont situés sur le site Natura 2000 des Etangs oligotrophes à littorelles. Leur état semble s'être dégradé ces dix dernières années, sans que la ou les raisons ne soient établies avec certitude pour le moment.

Une étude est actuellement en cours dans le cadre de la mise en oeuvre du docob du site Natura 2000 précité (voir lettre d'information n°2). Celle-ci a pour objectif d'améliorer notre connaissance de ces habitats sur leur état actuel et leur évolution. Les résultats permettront de proposer, si nécessaire, un ajustement de la gestion effectuée sur les espaces concernés.



Souchet brun (*Cyperus fuscus*)

Evolution des sites Natura 2000 portés par la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Afin de faciliter leur gestion, les sites Natura 2000 portés par la Communauté de communes doivent fusionner d'ici la fin de l'année 2018.

Le futur site unique doit également intégrer d'autres zones en Natura 2000. Il s'agit des entités des sites « Gîtes et habitats à chauves-souris » et « Cavités à chauves-souris » situées sur le territoire de la Communauté de communes.

Cette fusion n'entraînera aucune modification du périmètre des différentes zones en Natura 2000. Elle a uniquement pour objectif de simplifier la mise en oeuvre administrative du dispositif.

Dans le cadre de la procédure de fusion de plusieurs sites Natura 2000 en un seul, une consultation des collectivités et des établissements publics de coopération intercommunale sera prochainement lancée.

Le futur site Natura 2000 unique aura pour nom « Milieux humides et habitats à chauves-souris de Puisaye-Forterre ».

Plus d'informations dans le prochain numéro.



Berge exondée à littorelle



Isnardie des marais (*Ludwiga palustris*)